



COMMISSION EUROPÉENNE  
DIRECTION GÉNÉRALE DES AFFAIRES MARITIMES ET DE LA PÊCHE

Le directeur général

Bruxelles,  
MARE/C.5/PV/EL/vr

Cher Monsieur Emiel  
Brouckaert, Cher Monsieur  
Kenn Skau Fischer, Chère  
Madame Yobana Bermúdez,

Nous vous remercions pour votre lettre du 22 septembre 2023 concernant l'avis conjoint du Conseil Consultatif pour les Eaux Occidentales Septentrionales (CC EOS), du Conseil Consultatif de la mer du Nord (NSAC) et du Conseil Consultatif du marché (MAC) sur le tourteau (*Cancer pagurus*).

Votre lettre fournit des informations générales utiles concernant les pêcheries de tourteau, la recherche, les menaces pesant sur l'état des stocks, la gestion, la chaîne d'approvisionnement et les questions liées au marché. Je reconnais l'activité et le dynamisme du CC EOS / NSAC / MAC Focus Group Brown Crab et le "Brown Crab Workshop" qui s'est tenu à Paris le 16 mai 2023. Lors de cet atelier, où la DG MARE a fait une brève présentation sur les pêcheries de tourteau dans le contexte des stocks partagés non contingentés (NQS) de l'UE et du Royaume-Uni, des discussions précieuses ont eu lieu, fournissant une excellente base pour les présentes recommandations conjointes.

La DG MARE est pleinement consciente de la complexité de la gestion des NQS, qui concernent souvent des espèces pour lesquelles les données sont insuffisantes et qui font l'objet de mesures de gestion variables au niveau national/régional.

M. Emiel Brouckaert (président du CCNF)  
Conseil consultatif des eaux occidentales septentrionales -  
NWWAC IRLANDE  
[emiel.brouckaert@rederscentrale.be](mailto:emiel.brouckaert@rederscentrale.be)

M. Kenn Skau Fischer (Président du CCNE)  
Conseil consultatif de la mer du Nord - CCNE (7<sup>th</sup>  
floor) PAYS-BAS  
[kfsf@dkfisk.dk](mailto:kfsf@dkfisk.dk)

Mme Yobana Bermúdez (présidente  
du MAC) Conseil consultatif sur le  
marché - MAC BELGIQUE  
[yobana.bermudez@conxemar.com](mailto:yobana.bermudez@conxemar.com)

Dans ce contexte, il convient de souligner les défis posés par l'interaction dans la gestion du NQS partagé entre l'UE et le Royaume-Uni, avec des initiatives parallèles au niveau de l'UE (par exemple, le Joint Focus Group Brown Crab), au niveau du Royaume-Uni (plan de gestion de la pêche pour le tourteau et la langouste) et les engagements en cours au sein du comité spécialisé de la pêche UE-Royaume-Uni (stratégies pluriannuelles pour la conservation et la gestion du NQS).

Nous sommes conscients des menaces qui pèsent sur l'état des stocks de tourteau, notamment la diminution du recrutement et l'augmentation de la pression de pêche, ainsi que des problèmes émergents résultant de nouvelles maladies/parasites et des effets du changement climatique. Nous sommes donc tout à fait d'accord sur le fait qu'il est crucial d'améliorer les connaissances actuelles et de combler les lacunes en matière d'informations et de données sur les stocks de crabes bruns et les pêcheries, y compris par le biais de projets de recherche financés par l'UE. En outre, la Commission encourage également les initiatives des parties prenantes visant à améliorer la durabilité des pêcheries, en particulier lorsqu'elles sont étayées par des preuves scientifiques solides, telles que celles incluses dans les présentes recommandations.

De même, la Commission soutient les propositions visant à évaluer et à contrôler l'effort de pêche et sa distribution spatio-temporelle, dans le but de limiter l'effort de pêche par des fermetures de la pêcherie de tourteau. Ces travaux pourraient également contribuer à évaluer les incidences possibles de la compression spatiale et du déplacement de l'effort de pêche résultant d'autres activités, telles que les structures d'énergie renouvelable en mer.

La Commission reconnaît l'importance et l'utilité de l'harmonisation de certaines mesures de gestion, à savoir la taille minimale de référence pour la conservation des espèces (MCRS) entre les États membres et, idéalement, avec le Royaume-Uni. À l'exception des mesures adaptées aux spécificités régionales ou locales en matière de croissance et de taille maximale des espèces, une telle harmonisation favoriserait la stabilité et la prévisibilité du secteur dans l'ensemble des bassins maritimes. En outre, elle faciliterait le contrôle et l'exécution, et améliorerait la traçabilité des captures de tourteaux tout au long de la chaîne d'approvisionnement.

Je voudrais conclure en réitérant mon soutien à vos initiatives visant à améliorer les informations actuelles sur cette pêcherie et l'état des stocks, qui démontrent votre engagement à affiner la gestion des pêcheries et à renforcer la durabilité du secteur de la pêche. Je me réjouis également de votre engagement continu dans les discussions sur les NQS au sein du comité spécialisé de la pêche, étant donné la responsabilité partagée pour ces stocks.

Si vous avez des questions sur cette réponse, veuillez contacter M. Paulo Vasconcelos (Paulo.VASCONCELOS@ec.europa.eu) et Mme Julia Rubeck, coordinatrice des conseils consultatifs (boîte aux lettres fonctionnelle : [MARE-AC@ec.europa.eu](mailto:MARE-AC@ec.europa.eu)), qui les transmettront aux collègues concernés.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de mes sentiments distingués,

Charlina VITCHEVA

c.c.:

Mo Mathies : [mo.mathies@nwwac.ie](mailto:mo.mathies@nwwac.ie)

Matilde Vallerani : [matilde.vallerani@nwwac.ie](mailto:matilde.vallerani@nwwac.ie)

Tamara Talevska : [tamarat@nsrac.org](mailto:tamarat@nsrac.org)

Kateryna Urbanovych : [katerynau@nsrac.org](mailto:katerynau@nsrac.org)

Pedro Reis Santos : [secretary@marketac.eu](mailto:secretary@marketac.eu)